



Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés d'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Ils participent à la communauté éducative : l'enseignant est responsable de l'éducation et l'apprentissage, l'ASEM l'assiste dans son rôle éducatif et le soin à apporter aux enfants

Mission principale :

Assister l'enseignant au quotidien et garantir la sécurité physique et affective des jeunes enfants sur les temps de classe et sur le temps de midi, tout en les aidants dans le développement de leur autonomie. Assurer la sécurité des enfants et développer leur autonomie au quotidien rendant systématiquement compte auprès de l'enseignant responsable et de la direction.

Activités principales :

- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Aide apportée aux enfants dans leurs gestes quotidiens : Habillage, déshabillage, rangement (ou recherche) de vêtements
- Soins d'hygiène : propreté corporelle et vestimentaire, passage aux toilettes, confort physique
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants. Premiers soins.
- Préparer la collation le matin après l'arrivée des enfants. Lors du temps de restauration scolaire : encadrement des enfants au cours du repas ; Participation à l'éducation et assistance des enfants pendant les repas
- Participation aux services de surveillance de cour et d'accueil
- Aménagement et entretien de la classe et des matériaux destinés aux enfants : rangement et entretien du matériel pédagogique, nettoyage des jeux, rangement des locaux scolaires, nettoyage et entretien des classes, nettoyage et entretien des équipements mobiliers
Participation aux projets éducatifs
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques, sous la responsabilité de l'enseignant : préparation matérielle des activités scolaires (plastification, photocopies, découpage, collage, affichage.....)
- Accompagnement des sorties scolaires (promenade, visites, piscine, spectacle, voyage, classe de découverte avec l'accord de l'agent, ...)

Compétences et savoir-faire attendus :

- Capacité de travail en équipe
- Connaissance de la structure scolaire et connaissance du système éducatif français
- Connaissance du développement de l'enfant à partir de 2 ans (physique, moteur, affectif)
- Connaissance et application des principes d'hygiène et de sécurité
- Respect du rapport hiérarchique et loyauté à l'institution ; respect du devoir de réserve et des principes de communication.
- Bienveillance envers les élèves.
- Être capable de transmettre des informations aux différents interlocuteurs : des professeurs, des parents (uniquement aux questions liées à l'hygiène et à la propreté), et de la direction.